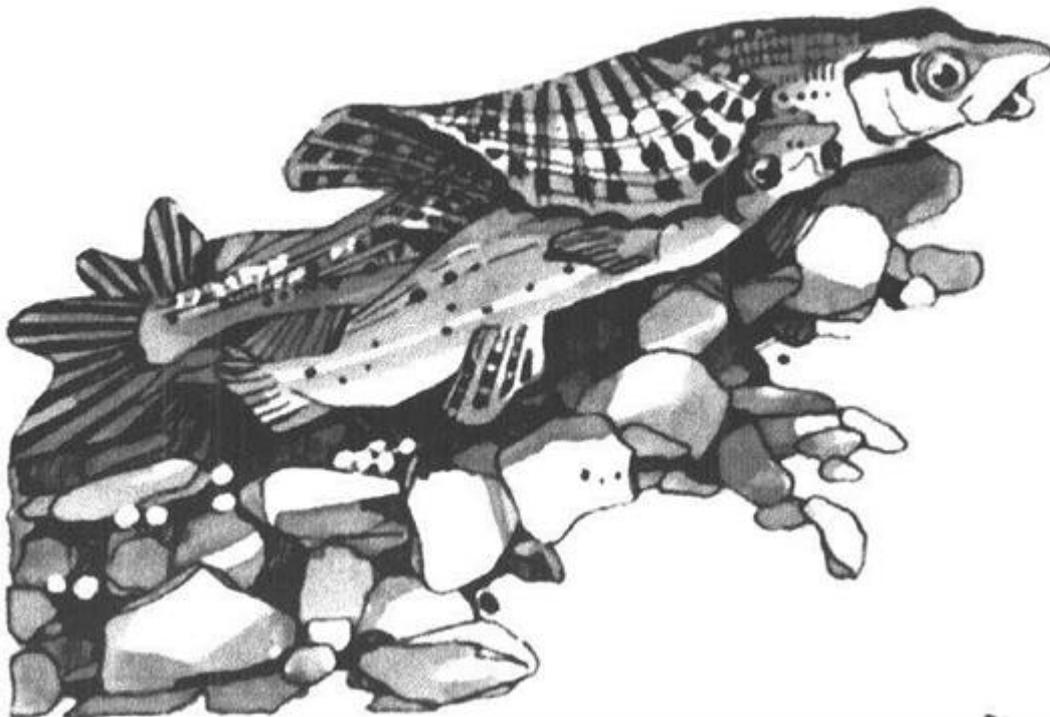




# Gazette de la Frayère



**N°8 / Avril 2020**



2019 a été une année pleine pour l'association de la Frayère. Vous trouverez ci-dessous un extrait de nos activités et quelques infos importantes qui ont marqué l'année et la protection de nos rivières.

## **Exposé**

En février 2019, notre président Pascal a fait un exposé sur les rivières à truites et à ombres. Cet évènement a rencontré un énorme succès à la fois auprès de nos membres et de personnes externes à l'association. Cette belle soirée a amené un nouveau souffle et une nouvelle motivation à l'association. Dans cet élan, nous avons poursuivi la série des exposés au mois de février 2020 avec une présentation de Daniel Schlunke, ancien président de la frayère, au sujet des restaurations de cours d'eau. L'association continuera d'organiser des exposés vu qu'il y a une demande intéressée de la part des membres.



## **Pique-nique annuel**

Il rencontra son habituel succès auprès de nos membres et de leurs familles. On ajoutera à cela que la météo fut très clémente et que le site de la cabane des pêcheurs de Gumefens se prête toujours à merveille pour un tel événement. Le plaisir de chacun de se rencontrer lors de cette journée est indéniable. Pour cette année, nous avons pris la décision d'organiser le pique-nique en commun avec une association amie : le Club Sportif de Pêche de Fribourg. Il nous paraît pertinent d'organiser le pique-nique de cette manière car nos deux sociétés ont beaucoup de membres en commun. Vous serez avisés en temps voulu de la date fixée pour cette année.





## Gestion des pollutions

Malheureusement cette année encore, et on serait tenté de dire comme d'habitude, nos rivières n'ont pas été épargnées par les pollutions. La situation globale dans le canton ne s'améliore pas et il faut agir. A nous pêcheurs et amis des rivières d'agir à chaque fois que nous observons une pollution !

Malheureusement bien souvent, les personnes qui observent une pollution, de l'eau qui pue, qui mousse etc. ne savent pas comment agir. Voici donc les démarches à opérer :

1. **Appeler le 117** : Il faut impérativement appeler la police lorsque vous observez une pollution. La police est obligée d'intervenir et de prendre les mesures en conséquence. Le garde-faune sera appelé par la police et ne pourra pas remettre à plus tard cet évènement. La police avisera le service d'assistance en cas de Pollution (SAPo) du service de l'environnement, le garde-faune, le centre de renfort et le corps de sapeurs-pompiers, en fonction de la gravité de la pollution. Il est bon de savoir également que le SAPo a un service de piquet 24/24 et pourra assurer le conseil et l'assistance des services d'intervention en cas de pollution.
2. **Faites des photos** : Prenez des photos de la pollution et envoyez-les à La Frayère par whatsapp (groupe frayère) ou par mail à [info@frayere.ch](mailto:info@frayere.ch)
3. **Prenez un échantillon** : Si vous avez un contenant propre (une bouteille d'eau propre par ex.), rincez 10 fois la bouteille et prenez un échantillon d'eau.

Cette année, nos membres ont dénoncés un grand nombre de pollutions. Un des points culminant de cette année d'horreur : le week-end de Pâques 2019, lors duquel des membres de la Frayère ont dénoncé pas moins de 3 pollutions sur la Glâne et ses affluents.

En plus de ces pollutions du week-end de Pâques, il y a encore eu l'année passée beaucoup de pollutions majeures. On peut citer les trois plus grosses :

- Le Tigulet depuis Givisiez avec une pollution aux hydrocarbures. 60'000 litres de mazout s'écoulant dans le ruisseau depuis une citerne.
- La Sonnaz depuis Seedorf avec une grande pollution au purin.
- La Glâne depuis Autigny de nouveau à cause d'une fuite de lisier.





Ces pollutions, aussi graves soient-elles ne représentent malheureusement que la pointe de l'iceberg si on peut dire. Elles sont les pollutions que nous connaissons et ayant eu un impact mortel sur les poissons. Mais un grand nombre de pollutions passent inaperçues, ou finissent dans les statistiques du canton sous la mention «sans dégât apparent ». Elles se comptent certainement par dizaines, voir par centaines...

En ce qui concerne la pollution de la Glâne à Autigny durant l'été 2019, nous avons pris la décision d'écrire une lettre à la commune d'Orsonnens demandant des explications étant donné qu'une pollution similaire et provenant de la même porcherie s'était déjà produite il y a quelques années. Bien entendu la réponse fut simple : on nous a expliqué que les mesures nécessaires avaient été prises par l'entreprise responsable et que le service de l'environnement avait fait son travail de suivi.

## **L'épandage et ses risques**

Dans un registre similaire, l'épandage du lisier est souvent problématique pour nos cours d'eau ! C'est la raison pour laquelle il est bien entendu réglementé afin de diminuer les risques pour les rivières bordant les champs exploités.

Deux éléments sont particulièrement importants :

1. La bordure tampon entre la zone où le lisier est épandu et le cours d'eau. Elle doit être d'un minimum de 6 mètres. Il est interdit d'épandre dans cette zone tampon.
2. L'épandage sur sol gelé, enneigé ou gorgé d'eau est interdit. Le sol est considéré comme gelé si vous ne pouvez plus enfoncer un tournevis N°5 jusqu'au manche à la main.

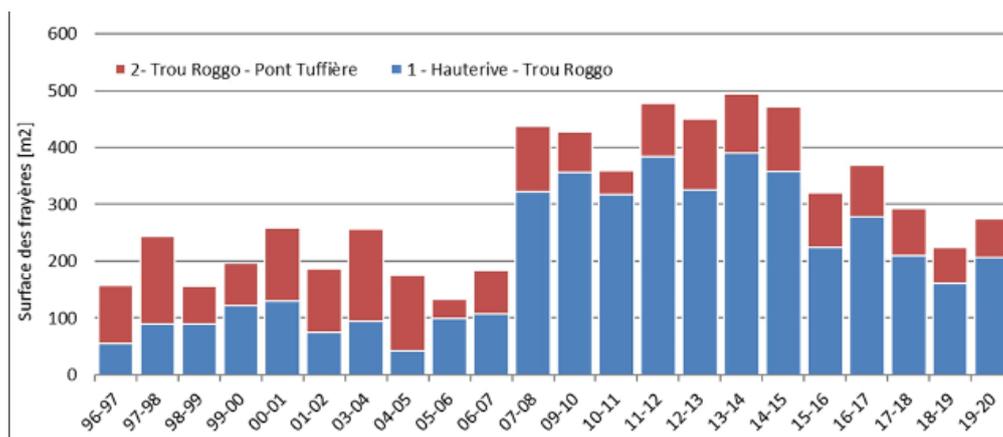
Ces deux règles sont souvent ignorées par les agriculteurs ! Donc comme pour les pollutions, soyez vigilants et n'hésitez pas à informer la Police au 117.

## **Recensement des frayères Petite-Sarine**

En ce 28 décembre 2019, c'est à nouveau deux groupes de bénévoles motivés qui ont pu sillonner la Petite-Sarine entre Hauterive et la Tuffière dans le cadre du traditionnel recensement des frayères.



Un peu à l'image des hivers de ces dernières années, ce fût une journée plutôt douce pour la saison, durant laquelle nous avons même pu encore observer des poissons sur une frayère.



Le fait marquant et désolant de cette année, malgré une petite augmentation de la surface des frayères vis-à-vis de l'an dernier, fût l'observation de toujours plus d'algues, de colmatage et même de certaines hydrophytes par endroit... La Petite-Sarine ressemble de moins en moins à une rivière et de plus en plus à un étang. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, nous pourrions bien redescendre à des surfaces totales de frayères d'avant l'augmentation du débit résiduel il y a maintenant 14 ans, et ce dans un futur proche.



A cause de cette problématique, un communiqué de presse a été mis en place par La Frayère en partenariat avec le WWF, Pro Natura et la Fédération Fribourgeoise des sociétés de pêche en ce début 2020 afin d'alerter l'opinion publique sur l'état de la Petite-Sarine. Nous avons donc eu droit à plusieurs articles et sujets dans différents médias dans ce sens. Les choses bougeront-elles ? On verra bien. Une séance avec le Conseiller d'Etat M. Steiert nous en dira plus au mois de mai.

## Energie hydroélectrique

Suite à un vote très serré au sein du conseil national, Albert Rösti a fait passer sa motion demandant de prendre l'état actuel des rivières comme état de référence pour le renouvellement d'une concession auprès d'une entreprise produisant de l'hydro-électricité. Ceci a un effet extrêmement pervers et néfaste pour les rivières : les mesures de compensation liés aux effets négatifs de la production d'hydro-électricité ne devront plus être prises par les entreprises lors d'un renouvellement de concession. Une fois de plus, la protection de nos rivières a été bafouée par la politique libérale de l'UDC et de la droite en général car axée uniquement sur l'économie et les entreprises électriques au lieu de prendre en compte la durabilité de cette énergie renouvelable. Cette énergie sera donc à partir de maintenant encore moins écologique que ce qu'elle ne l'était déjà



auparavant. Pour rappel, Groupe E ne possède aucune centrale hydro-électrique dans notre canton qui est labélisée courant vert nature made... Aucune, zéro, nada. Comme quoi l'énergie hydro-électrique à Fribourg est renouvelable, mais en tout cas pas durable et certainement pas écologique... cherchez l'erreur. D'ailleurs Groupe E est en train d'essayer de construire de nouvelles petites centrales électriques, à l'aide de subventions fédérales, sur des petits cours d'eau fribourgeois, comme la Marive, affluent de la Sarine dans l'Intyamon. La Frayère avec l'aide de la FFSP a fait opposition... Le verdict n'est pas encore tombé.

## **Les initiatives « Pour une Suisse libre de pesticide de synthèse » et « pour une eau potable propre et une alimentation saine »**

On pourrait aussi nommer ces initiatives, sauvez nos rivières ! Car les pesticides sont un des plus importants fléaux de nos cours d'eau, ils empêchent les insectes aquatiques de se développer : la nourriture principale des poissons disparaît depuis des années ! Et tout ceci au nom d'une agriculture industrielle dirigée par de grosses multinationales comme Monsanto et Syngenta.

Deux initiatives populaires s'attaquent à ce problème ce que ne fait pas la politique fédérale. L'initiative « pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » a été déposée le 25 mai 2018, dans le cadre de la politique agricole 2022 afin d'interdire l'utilisation de pesticide de synthèse sur notre territoire. L'interdiction des pesticides de synthèse concernera les domaines suivants :

- La production agricole
- La transformation des produits agricoles
- L'entretien du territoire
- La production ou importation des denrées alimentaires



En interdisant leur utilisation, les rivières et les biotopes seront préservés. C'est une chance inouïe qui s'offre à la population suisse de préserver son environnement. L'utilisation de ces produits est responsable de la disparition de 60% de la biodiversité Suisse. En plus de cela, notre santé ne s'en portera que mieux. Je vous évite la longue liste des maladies liées à la présence de pesticides dans notre alimentation mais cancer, diabète de type 2 et parkinson ne sont que de petit exemple. Ces produits chimiques ont été créés pour tuer des organismes donc nous avec.

Sur le site <https://lebenstattgift.ch/fr/>, vous trouverez une grande quantité d'informations à ce sujet.

La votation sur l'initiative « pour une eau potable et une alimentation saine » a été décalée à cause du coronavirus, mais nous comptons sur vous pour sensibiliser vos amis, votre famille et vos connaissances à ce sujet.

## **La perche poisson de l'année 2019**

La perche commune est très populaire dans notre région. Ce poisson garnit de nombreuses cartes de menus par sa chair délicate. De nombreux pêcheurs ont pu avoir le plaisir de pêcher ce poisson en rivière et en lac.



Le poisson de l'année est généralement choisit par le fait qu'il soit menacé mais la perche ne l'est pas. Alors pourquoi mettre ce poisson en avant ? La Fédération Suisse de Pêche a choisi ce poisson pour envoyer un signal positif : les poissons de nos cours d'eau sont d'excellents mets.

Ce poisson appelé plus communément la zébrée de par ces rayures distinctive qui ornent ces flancs de sa dorsale jusqu'au ventre, en fait un magnifique poisson. Ce critère permet également de le différencier d'un petit sandre.

Ce poisson a une capacité d'adaptation très efficace. Elle réussit très souvent à s'imposer dans les cours d'eau. Des perches ont été observées à 100 mètres de profondeur quand les températures de surface n'étaient plus clémentes. Afin de coloniser un maximum de lieu, elle se reproduit dans les plantes aquatiques en pondant jusqu'à 300'000 œufs.

La perche commune fait partie des 9'300 espèces répartie dans 150 familles. C'est le groupe de vertébré le plus riche en espèce.

Pour obtenir plus d'informations n'hésitez pas à suivre le lien suivant : <https://sfv-fsp.ch/fr/poisson-de-lannee/2019-la-perche/>

Je profite de ce passage pour vous informer que le poisson de l'année 2020 est la truite. Voilà un lien de la fédération Suisse de pêche si vous souhaitez déjà approfondir le sujet. <https://sfv-fsp.ch/fr/poisson-de-lannee/2020-la-truite/dossier-truite/>

Nous vous en parlerons plus en détail dans la prochaine gazette.

## **Le comité 2019**

Président :

Pascal Vonlanthen



Caissier :

François Losey



Secrétaire :

Yann Marbach



Communication :

Cédric Barras



Webmaster :

Fabrice Henninger

